

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville d'Antibes (06)
Hôtel de Ville
Cours Masséna - BP 2205
06606 Antibes Juan Les Pins
Cedex

**AVIS DE MARCHÉ
TRAVAUX****Organisme acheteur**

Ville d'Antibes (06), Direction de la Commande Publique, Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205, 06606 Antibes Juan-les-Pins Cedex, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 492905280. E-mail : commandepub-passation@ville-antibes.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.antibes-juanlespins.com>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Travaux d'aménagement d'une aire de jeux au quartier de La Fontonne

Lieu d'exécution

Route de Nice 06600 ANTIBES

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1.1, R. 2123-4 à R. 2123-6 du Code de la Commande Publique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Il s'agit d'un marché global.

Le délai maximum d'exécution du marché est de douze (12) semaines, les travaux devront être réceptionnés fin mai /début juin 2026

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 84 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 05 janvier 2026 - 14:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Financement sur les crédits ouverts au budget

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution du marché.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 40%
- 2: Caractère esthétique et ludique 30%
- 3: Valeur technique 10%
- 4: Qualité 10%
- 5: Performances en matière de protection de l'environnement 10%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

26A003

Renseignements complémentaires :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental, visées par l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique, dont le détail est indiqué à l'article 1.1 du C.C.A.P.

Les candidats, avant l'établissement de leurs propositions, devront obligatoirement aller visiter les lieux afin d'apprécier parfaitement les sujétions, aléas, difficultés de toutes natures qui pourraient survenir. La visite ne pourra avoir lieu que jusqu'au 10ème jour avant la date limite de remise des offres (non incluse) soit jusqu'au vendredi 19 décembre 2025 inclus.

Jugement des candidatures: La recevabilité des candidatures sera examinée conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique. Elle sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats selon les modalités du Règlement de Consultation (RC) qui précise le contenu de la candidature.

Jugement des offres : Les modalités de jugement des offres ainsi que le contenu de l'offre sont indiqué dans le RC. A noter que conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, une phase de négociation est prévue dans les conditions du RC.

Une garantie financière sera constituée ainsi qu'une avance est accordée au titulaire selon les modalités de l'article 4 du CCAP.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06600 NICE ; Tel : 04.89.97.86.00

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les conditions détaillées de remise des plis sont également indiquées dans le RC. Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur : marches-securises.fr

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Ville d'ANTIBES 11 Boulevard Chancel , à l'attention de Direction de la Commande Publique , 06600 ANTIBES, FRANCE. Tél. +33 492905280. E-mail : commandepub-passation@ville-antibes.fr. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

24 novembre 2025